



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du mardi 10 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le 10 juillet à vingt heures cinquante-cinq, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session exceptionnelle à la Salle du Conseil à la Mairie sous la Présidence de M. Jean-Paul DUMOULIN Maire.

Date de convocation : 5 juillet 2018

Présents : DUMOULIN Jean-Paul, PORCHET Sébastien, VIGEANT Catherine, VELINA Olivier, RAVARD Stéphane, LARIGNON Thierry, CHAUVET Bruno, LUCERI Morgane

Absent excusé : MERCERON Jérôme (pouvoir à B. CHAUVET), COHU Jean-Stéphane (pouvoir à C. VIGEANT) RANDONNET Marc (pouvoir à T. LARIGNON),

Absent : MARECHAL Fabien, DELIN Pâquerette,

Secrétaire de séance : CHAUVET Bruno,

PROJET COMMUNE NOUVELLE

M. le Maire informe le conseil et l'assemblée que dans le cadre de l'étude du projet de création d'une Commune Nouvelle entre Oulmes, Nieul-sur-l'Autise et Xanton-Chassenon à compter du 1^{er} janvier 2019, les membres du comité de pilotage ont souhaité solliciter l'ensemble des 3 conseils municipaux en même temps, pour avoir leur avis sur l'avancement du projet.

Une seule et même question est posée aux élus des 3 communes :

« Êtes-vous favorable à la poursuite du projet Commune Nouvelle ? »

Déroulement de la consultation des élus : à bulletin secret

Présents : 8

Votants : 8 + 3 pouvoirs = 11

Résultats :

OUI : 10

NON : 1



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Le Conseil municipal,



Le Maire,